



 css.ch/livo

Les assurances complémentaires Livo.

L'assurance simple pour votre santé,
aujourd'hui et demain.

Votre santé.
Votre partenaire.



Livo.

La solution d'assurance pour chaque étape de votre vie.

Les assurances complémentaires Livo garantissent une protection complète, indépendamment du lieu de traitement. Elles s'adaptent aux évolutions des soins de santé en toute flexibilité et vous donnent accès à des offres innovantes.

Une complémentaire
simple **pour**
une protection
complète.



Choisissez entre les **Assurances santé Livo Top** et **Livo Smart**. Et complétez votre couverture avec l'**Assurance cas d'urgence** et l'**Assurance prévention Livo**.

Assurance santé Livo Top.

Des prestations pour traitements ambulatoires, stationnaires et de médecine alternative en une seule et même assurance. Outre les prestations couvertes par l'**Assurance santé Livo Smart**, l'**Assurance santé Livo Top** offre d'autres prestations ainsi que des contributions aux coûts plus élevées, pour une liberté de choix accrue et plus de confort. Par exemple:

- Contributions aux coûts d'aides visuelles, de médicaments et de moyens auxiliaires
- Plus de 70 méthodes de médecine alternative telles que l'acupuncture, l'ostéopathie ou la kinésiologie
- Traitements dentaires et d'orthodontie pour les enfants
- Contributions aux coûts d'abonnements de fitness, de cours de yoga et bien plus encore
- Frais d'hospitalisation en division commune dans toute la Suisse
- Libre choix de la ou du médecin pour les interventions stationnaires et ambulatoires
- Prise en charge par des médecins et des spécialistes hautement qualifiés
- Chambre à un ou deux lits et choix du menu
- Contributions aux coûts d'offres innovantes
- Cures balnéaires et de convalescence
- Prestations de confort à domicile
- Premium: traitements planifiés à l'étranger

L'**Assurance santé Livo Top** est disponible dans les deux échelons d'assurance **Premium** et **Balance**.

Premium

Une sélection complète d'hôpitaux, plus de prestations et une prise en charge des coûts plus élevée.

Balance

Le bon équilibre prix-prestation et une sélection pertinente d'hôpitaux.

Assurance santé Livo Smart.

Prestations ambulatoires, médecine alternative et promotion de la santé: le complément idéal à l'assurance de base. Par exemple:

- Contributions aux coûts d'aides visuelles, de médicaments et de moyens auxiliaires
- Plus de 70 méthodes de médecine alternative telles que l'acupuncture, l'ostéopathie ou la kinésiologie
- Traitements dentaires et d'orthodontie pour les enfants
- Contributions aux coûts d'abonnements de fitness, de cours de yoga et bien plus encore
- Frais d'hospitalisation en division commune dans toute la Suisse

Assurance cas d'urgence Livo.

Couvre les coûts potentiellement élevés en Suisse et à l'étranger tels que:

- Frais de recherche et de sauvetage
- Traitement d'urgence à l'étranger
- Rapatriement et frais de transport

Grâce à la centrale d'appel d'urgence, vous bénéficiez d'une assistance 24h/24 en cas d'urgence à l'étranger.

Assurance prévention Livo.

Accès à des prestations médicales de prévention non couvertes par l'assurance de base. Par exemple:

- Examens préventifs
- Vaccinations
- Check-up

Contributions supplémentaires aux coûts d'offres de promotion de la santé pour les enfants et les familles.

Assurances santé Livo Top et Livo Smart.

En complément de l'assurance obligatoire des soins, vous avez accès, avec Livo, à un **large éventail de prestations supplémentaires**. Pour une meilleure prise en charge.



	Assurance obligatoire des soins selon la LAMal	Assurance santé		
		Livo Top		Livo Smart
		Premium	Balance	
Diverses prestations				
Verres de lunettes et lentilles de contact	CHF 180/année civile jusqu'à 18 ans	100%, max. CHF 200/année civile 100%, max. CHF 200/cas jusqu'à 18 ans ¹		100%, max. CHF 200/année civile 100%, max. CHF 200/cas jusqu'à 18 ans ¹
Opération visant à corriger la vue	Certaines corrections visuelles pour cause de maladie selon la LAMal	90%, max. CHF 1000/personne assurée		
Médicaments* sur prescription médicale	Selon la liste des médicaments ou la liste des spécialités (y c. génériques)	75%, illimité		
Moyens auxiliaires et dispositifs médicaux* sur prescription médicale	Moyens auxiliaires: selon la liste des moyens et appareils	90%, max. CHF 1000/année civile		
Offres de santé mentale*	Couverture des coûts de la psychothérapie médicale et de la psychothérapie psychologique prescrite par une ou un médecin	75%, max. CHF 3000/année civile	75%, max. CHF 1000/année civile	50%, max. CHF 500/année civile
Protection juridique des patients et protection juridique à l'étranger (porteur de risque: Orion Assurance de protection juridique SA, Bâle)	×	100% en Europe: max. CHF 250 000/cas 100% hors Europe: max. CHF 50 000/cas		×

Assurance obligatoire des soins selon la LAMal	Assurance santé	
	Livo Top	Livo Smart
	Premium	Balance

Médecine alternative

Traitements de médecine alternative*	Couverture des coûts uniquement pour des médecins reconnus par la LAMal et pour des méthodes reconnues (p. ex. acupuncture ou homéopathie)	Couverture des coûts pour des thérapeutes et méthodes reconnus par la CSS (sauf les massages médicaux et classiques)	
		75%, max. CHF 10 000/année civile Franchise: CHF 300/année civile (aucune franchise jusqu'à 18 ans ¹)	50%, max. CHF 10 000/ année civile Franchise: CHF 300/année civile (aucune franchise jusqu'à 18 ans ¹)

Maternité

Echographies et examens de contrôle	8 examens de contrôle 2 échographies	90%, illimité
Accouchement ambulatoire, accouchement à domicile et maison de naissance hors liste des hôpitaux du canton de domicile	Division commune dans les hôpitaux reconnus LAMal et maisons de naissance figurant sur les listes cantonales des hôpitaux	CHF 500/enfant
Promotion de la santé en lien avec la grossesse et la maternité* (préparation à l'accouche- ment, conseils en allaitement, etc.)	Cours de préparation à l'accouchement: max. CHF 150/grossesse Conseils en allaitement: max. 3 séances/grossesse	Min. 50%, max. CHF 300/année civile
Indemnité d'allaitement	x	CHF 200/enfant (au moins 30 jours d'allaitement)

Soins dentaires

Traitements dentaires	x	50%, max. CHF 2000/année civile jusqu'à 18 ans ¹
Correction de la position des dents (orthodontie)	x	50%, max. CHF 12 000/année civile jusqu'à 18 ans ¹
Extraction de dents de sagesse	x	50%, max. CHF 2000/année civile dès 19 ans ²

Promotion de la santé

Fitness, alimentation, yoga, cours de danse, etc.*	x	Min. 50%, max. CHF 300/année civile
---	---	-------------------------------------

LAMal = loi sur l'assurance-maladie/prise en charge des coûts si la ou le prestataire est reconnu/e par la CSS.

¹ Jusqu'à 18 ans = jusqu'à la fin de l'année civile au cours de laquelle l'âge de 18 ans est atteint (concerne la gamme de produits Livo)

² Dès 19 ans = à partir du début de l'année civile au cours de laquelle l'âge de 19 ans est atteint (concerne la gamme de produits Livo)

*Vous trouvez de plus amples informations sur l'offre, les prestations et les conditions sur css.ch/livo

Assurances santé Livo.

Plus de bien-être à l'hôpital avec Livo Top.

L'Assurance santé Livo Top offre, en plus des prestations de l'Assurance santé Livo Smart, des contributions plus élevées, le libre choix de la ou du médecin, un confort maximal à l'hôpital et des innovations.

	Assurance obligatoire des soins selon la LAMal	Assurance santé		
		Livo Top		Livo Smart
		Premium	Balance	
Séjour stationnaire ou intervention ambulatoire ainsi que prestations de confort				
Prestations médicales et cliniques à l'hôpital*/** y c. maternité	Division commune dans les hôpitaux reconnus par la LAMal et figurant sur la liste cantonale des hôpitaux	Libre choix de la ou du médecin et prestations supplémentaires et complémentaires dans le domaine médical et clinique		✕
		100%, illimité (variante: participation aux coûts**)		
		Selon la liste Premium*	Selon la liste Balance*	
Hôtellerie/confort*/** à l'hôpital y c. maternité	Division commune dans les hôpitaux reconnus par la LAMal et figurant sur la liste cantonale des hôpitaux	Prestations supplémentaires et complémentaires dans le domaine de l'hôtellerie et du confort		✕
		100%, illimité (variante: participation aux coûts**)		
		Selon la liste Premium*	Selon la liste Balance*	
Réadaptation et psychiatrie*/**	Division commune dans les hôpitaux reconnus par la LAMal et figurant sur la liste cantonale des hôpitaux	Libre choix de la ou du médecin et prestations supplémentaires et complémentaires dans le domaine médical et clinique ainsi que dans le domaine de l'hôtellerie et du confort		✕
		Selon la liste Premium* Max. 180 jours chacun/année civile	Selon la liste Balance* Max. 90 jours chacun/année civile	
Interventions ambulatoires*/**	✕	Prestations supplémentaires telles que libre choix de la ou du médecin et de la date de rendez-vous, intimité et nuitées avant ou après l'intervention ambulatoire*		✕
		100%, illimité (variante: participation aux coûts**) Selon la liste Fournisseurs de prestations Interventions ambulatoires*		
Tout confort (p. ex. frais de voyage, service de repas, garde d'enfants ou d'animaux domestiques)	✕	Min. 50%, max. CHF 1000/année civile (max. CHF 500/cas)	Min. 50%, max. CHF 500/année civile	✕
Rooming-in coûts de séjour d'une personne accompagnatrice	✕	Max. CHF 120/jour, max. CHF 3000/année civile		✕
Frais d'hospitalisation en division commune toute la Suisse	Division commune dans les hôpitaux reconnus par la LAMal et figurant sur la liste cantonale des hôpitaux	100%, illimité (dans les hôpitaux figurant sur la liste cantonale des hôpitaux en dehors du canton de domicile)		

Assurance obligatoire des soins selon la LAMal	Assurance santé		
	Livo Top		Livo Smart
	Premium	Balance	

Autres prestations

Cures balnéaires et de convalescence* sur prescription médicale et dans des établissements reconnus	Cures balnéaires: CHF 10/ jour, max. 21 jours/ année civile Plus frais médicaux Cures de convalescence: frais médicaux selon la LAMal	Max. CHF 120/jour, max. CHF 3000/année civile		×
Traitements planifiés à l'étranger	×	Ambulatoire: 75%, max. CHF 250 000/ année civile Stationnaire: 75%, max. CHF 500 000/ année civile	×	×
Aide à domicile aide ménagère sur prescription médicale	×	Max. CHF 80/jour, max. CHF 3000/année civile		×
Soins à domicile	×	Max. CHF 100/jour, max. CHF 1000/ année civile	Max. CHF 50/jour, max. CHF 500/ année civile	×
Traitements esthétiques (p. ex. correction de cica- trices, correction des oreilles, ablation de varices)	Couverture des coûts selon la LAMal (dans certains cas)	75%, max. CHF 4000/ année civile dès 19 ans ² (correction des oreilles: jusqu'à 18 ans ¹)	75%, max. CHF 2000/ année civile dès 19 ans ² (correction des oreilles: jusqu'à 18 ans ¹)	×
Stérilisation	×	Ambulatoire: 90%, max. CHF 2000/cas Stationnaire: 90%, max. CHF 4000/cas		×
Traitements et formes de soins innovants* (p. ex. analyse génétique, autotest)	×	Min. 50%, max. CHF 3000/ année civile	Min. 50%, max. CHF 1000/ année civile	×
Coûts de traitement en cas de maladies ou d'accidents dus à des entreprises téméraires (p. ex. sports à risque)	×	Max. CHF 250 000/ année civile	×	×
Accompagnement et soutien en cas de maladie*	×	Min. 50%, max. CHF 1000/année civile		

LAMal = loi sur l'assurance-maladie/prise en charge des coûts si la ou le prestataire est reconnu/e par la CSS.

¹ Jusqu'à 18 ans = jusqu'à la fin de l'année civile au cours de laquelle l'âge de 18 ans est atteint (concerne la gamme de produits Livo)

² Dès 19 ans = à partir du début de l'année civile au cours de laquelle l'âge de 19 ans est atteint (concerne la gamme de produits Livo)

*Vous trouvez de plus amples informations sur l'offre, les prestations et les conditions sur css.ch/livo

**Trois variantes pour votre participation aux coûts: page 9

Voici comment optimiser votre Assurance santé Livo Top.

L'Assurance santé Livo Top vous offre des possibilités de faire des **économies**.





Choix de l'échelon d'assurance.

L'Assurance santé Livo Top est disponible dans **les deux échelons d'assurance Balance et Premium**. Ces deux échelons se distinguent principalement par le choix des hôpitaux dans lesquels il est possible de bénéficier de prestations supplémentaires et complémentaires ainsi que par certaines prestations et par le montant de la prise en charge des coûts.

L'échelon **Balance** offre déjà un large choix d'hôpitaux, y compris des hôpitaux cantonaux et des cliniques universitaires.

Avec l'échelon **Premium**, les clientes et clients ont accès à un choix encore plus complet d'hôpitaux et au service Private Assistance: une carte d'assurance gold avec un accès direct à une équipe de suivi spécialisée de la CSS.

Option Upgrade.

Passez à l'échelon d'assurance supérieur indépendamment de votre état de santé: si vous choisissez l'option Upgrade, vous pourrez passer ultérieurement à l'échelon d'assurance Premium sans nouvel examen de santé. L'option Upgrade peut être utilisée tous les cinq ans.

Votre participation aux coûts.

Choisissez votre participation aux coûts, qui s'applique en cas de traitements stationnaires, d'interventions ambulatoires ou pendant un séjour dans des établissements de réadaptation ou de psychiatrie:

Variante 1: aucune participation aux coûts

Variante 2: 25%, max. CHF 5000/année civile

Variante 3: 50%, max. CHF 10 000/année civile

Assurance cas d'urgence Livo.

Assurance prévention Livo.

Les compléments à l'assurance de base.

Les compléments utiles à prix doux. Pour éviter qu'une **urgence** n'affecte aussi votre budget. Ou pour les personnes qui accordent une valeur particulière à la **prévention en matière de santé.**

Assurance cas d'urgence Livo.

	Assurance obligatoire des soins selon la LAMal	Assurance cas d'urgence Livo
Traitement ambulatoire des affections aiguës et urgentes lors d'un séjour temporaire à l'étranger	Max. le double du tarif du canton de domicile en Suisse (UE: accords bilatéraux)	90%, illimité dans le monde entier
Traitement stationnaire des affections aiguës et urgentes lors d'un séjour temporaire à l'étranger	Division commune, max. le double du tarif du canton de domicile en Suisse (UE: accords bilatéraux)	100%, illimité dans le monde entier
Rapatriement en Suisse en cas d'urgence médicale	x	100%, illimité dans le monde entier
Assistance de personnes lors d'un séjour à l'étranger (diverses prestations en cas de problème de santé à l'étranger, p. ex. remboursement des frais de voyage supplémentaires)	x	100%, max. CHF 2500/événement
Opérations de recherche et de sauvetage	Frais de sauvetage (Suisse): 50%, max. CHF 5000/année civile	100%, max. CHF 100 000/événement dans le monde entier
Transports d'urgence	50%, max. CHF 500/année civile (Suisse)	100%, illimité dans le monde entier
Transports pour motif thérapeutique	x	100%, max. CHF 1000/année civile

LAMal = loi sur l'assurance-maladie/prise en charge des coûts si la ou le prestataire est reconnu/e par la CSS.



Assurance prévention Livo.

	Assurance obligatoire des soins selon la LAMal	Assurance prévention Livo
Vaccinations* (p. ex. vaccins de protection et en cas de voyage)	Prise en charge des coûts limitée selon la LAMal	50%, max. CHF 200/année civile
Examens préventifs et check-up* (p. ex. examen gynécologique préventif)	Prise en charge des coûts limitée selon la LAMal	50%, max. CHF 500 toutes les deux années civiles
Offres de prévention* (p. ex. cours de premiers secours, gestion du stress, natation pour enfants)	x	Min. 50%, max. CHF 500/année civile

LAMal = loi sur l'assurance-maladie/prise en charge des coûts si la ou le prestataire est reconnu/e par la CSS.

*Vous trouvez de plus amples informations sur l'offre, les prestations et les conditions sur css.ch/livo

Pour conclure l'Assurance prévention Livo, il faut conclure au moins une autre assurance complémentaire de la gamme de produits Livo.

Les listes d'offres Livo
en un coup d'œil.



Ces tableaux regroupent toutes les listes de fournisseurs de prestations et de prestations pour lesquels nous prenons en charge des coûts tels que décrits. Vous trouvez ces listes sur css.ch/livo

Listes d'offres pour l'Assurance santé Livo Top et Livo Smart.

Liste des méthodes et des thérapeutes de la médecine alternative	Plus de 70 méthodes de médecine alternative reconnues et pour lesquelles des coûts sont pris en charge (p. ex. acupression, kinésiologie, massage des zones réflexes) ainsi que des thérapeutes en médecine alternative
Promotion de la santé	Des coûts sont pris en charge dans le cadre de ces offres de promotion de la santé (p. ex. abonnement de fitness, conseils pour les allergies, yoga, cours de danse)
Promotion de la santé en lien avec la grossesse et la maternité	Des coûts sont pris en charge dans le cadre de ces offres en lien avec la grossesse et l'accouchement (p. ex. gymnastique prénatale, conseils pour l'allaitement, gymnastique postnatale)
Médicaments: préparations non assurées	Les coûts de ces préparations ne sont pas pris en charge (complément à la liste des produits pharmaceutiques pour application spéciale, LPPA)
Moyens auxiliaires et dispositifs médicaux LCA	Liste de nombreux dispositifs médicaux et moyens auxiliaires dont une partie des coûts sont pris en charge (p. ex. tensiomètre, appareils auditifs, semelles orthopédiques)
Santé mentale	Des coûts sont pris en charge auprès de ces fournisseurs de prestations et pour ces offres numériques
Offres de soutien	Des coûts sont pris en charge dans le cadre de ces offres de soutien et d'accompagnement en cas de maladie (p. ex. mesures visant à atténuer les symptômes et permettre l'évolution favorable de la maladie, amélioration de la qualité de vie, surveillance des valeurs vitales)

Listes d'offres pour l'Assurance santé Livo Top.

Liste des fournisseurs de prestations stationnaires «Balance» et «Premium»	Vous pouvez choisir librement votre médecin pendant un séjour stationnaire auprès de ces fournisseurs de prestations (hôpitaux, cliniques, etc.). Vous bénéficiez en outre de prestations supplémentaires et complémentaires dans le domaine médical et clinique ainsi que dans le domaine de l'hôtellerie et du confort (p. ex. chambre à un lit ou choix du menu)
Innovations	Des coûts sont pris en charge pour les innovations figurant sur cette liste (p. ex. analyses génétiques, autotests, services numériques)
Interventions et traitements ambulatoires	Pour les interventions ambulatoires listées, vous bénéficiez de prestations supplémentaires et complémentaires auprès d'une sélection de fournisseurs de prestations (p. ex. intimité à l'hôpital ou libre choix de la date de rendez-vous)
Liste des fournisseurs de prestations Interventions ambulatoires	Des prestations supplémentaires et complémentaires sont assurées en cas d'intervention ambulatoire auprès de ces fournisseurs de prestations
Tout confort	Ces prestations vous offrent plus de confort avant ou après un séjour stationnaire ou une intervention ambulatoire (p. ex. service de repas, garde d'enfants, garde d'animaux domestiques)
Bains thermaux et établissements de cure	Des coûts sont pris en charge auprès de ces fournisseurs de prestations

Listes des prestataires pour l'Assurance prévention Livo.

Vaccins préventifs et de protection	Des coûts sont pris en charge pour ces vaccins
Examens préventifs et prestataires de check-up	Des coûts sont pris en charge pour ces examens préventifs. En plus de votre médecin de famille, ces prestataires de check-up proposent des check-up complets et adaptés à vos besoins
Offres de prévention	Des coûts sont pris en charge dans le cadre de ces offres de prévention (p. ex. cours de samaritains, cours de maîtrise du stress, cours de massage pour bébés)

Possibilités d'économies avantageuses.

Rabais familial.

La CSS accorde des rabais familiaux* attrayants de 50% sur les primes des assurances Livo pour les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 20 ans.

* Est considérée comme une famille une communauté composée de parents (personnes ayant la charge de l'enfant) et d'enfants jusqu'à l'âge de 20 ans. Les rabais familiaux pour enfants sont accordés si au moins une personne ayant la charge de l'enfant ainsi que l'enfant bénéficiant du rabais vivent dans le même ménage. Tous deux doivent par ailleurs avoir conclu l'assurance de base auprès de la CSS Assurance-maladie SA ainsi que l'assurance complémentaire concernée.

Bonus lié à la durée du contrat.

La CSS accorde un rabais de prime de 2% pour les contrats de trois ans.

Compléments judicieux à Livo.

+ Assurance pour soins dentaires.

L'assurance pour soins dentaires protège votre budget des coûts élevés des interventions dentaires.

+ Assurance pour décès ou invalidité.

Mettez-vous à l'abri des conséquences financières d'un accident ou d'une maladie, même avec une prime peu élevée.

+ Assurance pour frais de guérison en cas d'accident.

Complétez votre couverture d'assurance avec des prestations supplémentaires en cas d'accident.

+ Autres assurances.

A la CSS, vous pouvez également assurer votre inventaire du ménage et conclure une assurance de protection juridique.



Autres offres de votre partenaire santé.

+ Shop santé enjoy365.

Sur enjoy365, vous trouvez des produits de qualité à des prix attractifs dans les domaines de l'activité physique, du corps, de l'alimentation et du bien-être.



css.ch/enjoy365

+ Dossier d'assurance numérique.

myCSS vous fait gagner du temps et de l'énergie: vous pouvez accéder à vos documents à tout moment, envoyer des factures et voir quels coûts la CSS rembourse.



css.ch/mycss

+ Appli de santé active365.

Avec l'appli active365, vous pouvez recevoir jusqu'à 400 francs par année si vous adoptez un mode de vie sain dans les domaines de l'activité physique, de l'alimentation et de la pleine conscience.



css.ch/active365

+ Offres de santé.

Avec la CSS, il est plus facile de rester en bonne santé, mais il y a plus. Nous vous soutenons aussi en cas de maladie grâce à notre large éventail d'offres et d'informations en lien avec la santé, notamment en cas de mal-être psychique ou de douleurs. Vous pouvez également vous faire coacher sur un sujet de santé de votre choix.



css.ch/sante

Conclure Livo dès maintenant pour un excellent accompagnement.

Nous vous aidons volontiers à composer l'assurance qui vous convient.

Conseil personnalisé: **0844 277 277**
Agence près de chez vous: **css.ch/agence**

La présente brochure a pour but de vous donner un aperçu et ne prétend pas à l'exhaustivité. Pour les détails de l'offre, les conditions générales d'assurance (CGA), les conditions complémentaires (CC) et les listes de la gamme de produits Livo de la CSS Assurance-maladie SA applicables selon la police d'assurance ainsi que la loi sur le contrat d'assurance (LCA) sont déterminantes.

